



Mairie de
Saint-Georges-sur-Baulche

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU 15 juin 2020

DÉLIBÉRATION N°2020-044

OBJET : Remboursement des frais de dossier suite à jugement du tribunal administratif de Dijon du 3 décembre 2019

En exercice : 23
Membres
Présents(s) : 22
Pouvoir(s) : 0
Absent(s) : 1

Le quinze juin deux mille vingt, à 19h30, le Conseil Municipal s'est réuni au centre culturel avenue Georges Pompidou sous la présidence de Madame Christiane LEPEIRE.

Les membres présents en séance : Christiane LEPEIRE, Michel DUCROUX, Chrystelle EDOUARD, Yannick BARBOTTE, Claire GUEGUIN, Christian VEILLAT, Martine MORETTI, Christiane GALLON, Gérard PORA, Claire DEZOUTTER, Isabelle CAMBIER, Frédéric GRACIA, Nathalie PREUD'HOMME, Philippe THOMAS, Nicolas PERROUD, Richard FAURE, Aurélien HELLE, Aurore BAUGE, Anne Sophie DA COSTA, Thomas GUETTARD, Christophe GUYOT, Aurélie HENAULT

Le ou les membre(s) ayant donné un pouvoir :

Le ou les membres absent(s) : Bertrand POUSSIERRE

Secrétaire de séance : Yannick BARBOTTE

VU le jugement rendu en audience par la tribunal administratif de Dijon le 3 décembre 2019 relatif au schéma de mutualisation de la communauté d'agglomération de l'Auxerrois ;

VU la demande adressée par Monsieur Christian BRUNEAUD, ancien conseiller communautaire ;

VU les délibérations n°2020-014 et 2020-015 du 20 janvier 2020 ;

Considérant que le tribunal a condamné les requérants au paiement solidaire d'une somme de 1500 euros, au titre desquels Monsieur BRUNEAUD et la commune de Saint Georges sur Baulche ;

Considérant que par mail adressé à la commune, Monsieur BRUNEAUD demande le remboursement de la quote part qui était la sienne s'élevant à 150 euros ;

Considérant que le remboursement de cette somme ne peut intervenir que par délibération du Conseil Municipal ;

Le conseil après en avoir délibéré à l'unanimité, autorise le remboursement des frais d'instance de Monsieur Christian BRUNEAUD à hauteur de 150 euros.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie conforme.

Le 17 juin 2020

Christiane LEPEIRE
Maire de Saint Georges sur Baulche



Envoyé en préfecture le 22/06/2020

Reçu en préfecture le 22/06/2020

Affiché le 22/06/2020

ID : 089-218903466-20200615-2020_044-DE

SLO